

Centre de Loisirs de Rajat

INSCRIPTIONS

	DATES	Journée Complète	Matin	Après Midi	Repas
Mercredis	08 septembre				
	15 septembre				
	22 septembre				
	29 septembre				
	06 Octobre				
	13 Octobre				
	20 Octobre				
	10 Novembre				
	17 Novembre				
	24 Novembre				
	01 Décembre				
	08 Décembre				
15 Décembre					

		L	M	M	J	V
Vacances Scolaires	25 au 29 Octobre					
	02 au 03 Novembre					
	20 au 24 Décembre					

Réservation : Par téléphone avec règlement par CB ou Par voie postale, accompagnée impérativement du règlement du premier mois.

Les ajustements éventuels seront régularisés sur la facture finale. Dès l'inscription faite, une confirmation écrite vous sera envoyée, accompagnée de la fiche sanitaire. Pour participer au centre de Loisirs de Rajat, l'adhésion à l'Association organisatrice intégrant l'assurance (accident, responsabilité civile, rapatriement sanitaire, défense et assistance) est obligatoire. Son coût annuel est de 12 € pour 1 enfant et de 18 € pour 2 enfants ou plus.

Nous acceptons les chèques, espèces, chèques vacances. Les bons cafs sont remplis et retournés aux familles . Les chèques CESU ne sont pas acceptés.



Centre Temps Jeunes
69780 St Pierre de Chandieu
04.72.48.01.01
tempsjeunesrajat@orange.fr

NOM des PARENTS :.....

ADRESSE :.....

TELEPHONE :.....


MAIL :@.....

NOM et PRENOM DE L'ENFANT :.....

DATE DE NAISSANCE :..... AGE :.....

PIECES A FOURNIR

- Fiche sanitaire complétée.
- Justificatif quotient familial délivré par la CAF.



J'utilise le ramassage en autocar (pour les enfants de St Bonnet de Mure et St Laurent de Mure) parking de la piscine de St Laurent:

OUI NON

Depuis la dernière inscription, il y a-t-il des indications médicales complémentaires concernant la santé de votre enfant ?
Si oui, lesquelles :.....

Nous soussignés, après avoir pris connaissance des conditions générales d'inscriptions et d'annulation, déclarons y souscrire et autoriser notre enfant à participer aux activités organisées par le Centre de Loisirs.

Date : _____ **Signature :** _____

TARIFS

Communes du Syndicat Intercommunal de Rajat (SIR):

St Bonnet, Heyrieux, St Pierre de Chandieu, St Priest, St Fons, Mions, Corbas, Décines et St Laurent de Mure.

Tarifs 2010	Public des communes adhérentes au Syndicat Intercommunal de Rajat			Public extérieur, hors Syndicat		
	par jour	1/2jour avec repas	1/2jour sans repas	par jour	1/2jour avec repas	1/2jour sans repas
- de 400 €	12€	11€	8€	18€	17€	12€
De 400 € à 700 €	15€	14€	10€	20€	19€	14€
+ de 700 €	17€	16€	12€	22€	20€	16€

Subventions aux résidents des communes :

- ▶ St Bonnet de Mure: les Mercredis et vacances scolaires pour 4.60 € par jour et par enfant, 2.30 € par 1/2 journée sans repas et 3.50 € par 1/2 journée avec repas.
- ▶ Heyrieux: les Mercredis et vacances scolaires pour 2.74 € par jour et par enfant.
- ▶ St Pierre de Chandieu: pour les vacances scolaires pour 3.80 € par jour et par enfant.
- ▶ St Laurent: les Mercredis et vacances scolaires pour 4.60 € par jour et par enfant, 2.30 € par 1/2 journée sans repas et 3.50 € par 1/2 journée avec repas.
- ▶ Toussieu: les Mercredis et vacances scolaires :

Quotient familial	par jour
- de 400 €	6 €
De 400 € à 700 €	9 €
+ de 700 €	12 €

Conditions d'annulations :

Pour annuler la participation de votre enfant, sauf cas médical dûment constaté :

- ▶ Pour un mercredi, vous devez nous prévenir au plus tard le mercredi qui précède.
- ▶ Pour les vacances, vous devez nous prévenir au plus tard 1 semaine avant le premier jour.

Au delà de ces délais, votre participation financière sera dûe.

Fonctionnement :

Accueil de 8h à 9h Départ de 17h à 18 h



Dossier d'inscription



Centre de Loisirs de Rajat

69780 St Pierre de chandieu

Tel: 04.72.48.01.01

Fax: 04.72.48.05.23

tempsjeunesrajat@orange.fr



Le centre de loisirs de Rajat, dépendance du chateau avec son parc de 17 hectares et 15 hectares de collines attenantes vous accueille dans la région lyonnaise. Cet écrin de verdure, au coeur de 32 hectares de parc et forêt est exceptionnel et idéal pour l'accueil des enfants.

Centre de Loisirs de Rajat

